



245, rue des Éperviers
Chicoutimi (Québec) G7G 4Y8
Téléphone : 418 549-3480
Télécopieur : 418 541-4202

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MERCREDI 09 OCTOBRE 2019 À 18 H 30**

PRÉSENCES :

Mme Émilie Lavoie, directrice remplaçante de M. Marc Girard
Mme Sonia Vallée
Mme Julie Gagnon
Mme Sarah Lefrançois
Mme Marie-Ève Poitras
Mme Marie-Claude Morissette
Mme Marie-Christine Picard
Mme Jessica Desbiens
Mme Annie Marineau

M. Éric Lavoie

ABSENT : M. Jean-Guy Bouchard

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Mme Poitras souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Elle assurera le rôle de présidente jusqu'à la nomination de ce dernier.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il y a lecture de l'ordre du jour avec les ajouts au point varia : 5.1 Suivi au démarrage de la maternelle 4 ans, 5.2 Cahier de dessin en art.

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Jessica Desbiens et est appuyée par Mme Sarah Lefrançois.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2019

Mme Poitras fait la lecture du procès-verbal. Suivi : Mme Marineau demande où en est le projet croque-livres? Rien n'est entamé pour le moment, c'est toujours un projet qui sera fait cette année.

Mme Marie-Ève Poitras propose l'acceptation du procès-verbal et est secondée par Mme Annie Marineau. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Présentation des membres du conseil d'établissement :

Mme Lavoie se présente à titre de directrice en remplacement de M. Girard pour les prochaines semaines jusqu'au 18 novembre. Les autres membres se présentent.

Nouveaux membres pour cette année : Mme Sarah Lefrançois, responsable du service de garde en remplacement de Mme Gina Girard pour 19-20. Mme Lefrançois sera remplacée à compter de fin novembre environ pour congé maternité. Mme Marie-Christine Picard et Mme Marie-Claude Morissette sont de nouveaux membres parents.

1.5 Fonctions et pouvoirs du CE

Le document explicatif sur les fonctions et pouvoirs a été remis aux membres pour lecture. Quelques petites corrections doivent être effectuées afin de faire la mise à jour : modification du terme concernant le plan d'engagement vers la réussite, ajout du plan de lutte et également de la façon qu'est décrit le rôle de l'OPP par rapport au CE n'est pas clair. Il faudra vérifier auprès de la CS, car ce n'est pas un document école.

1.6 Élection à la présidence

Tous les membres ont droit de vote excepté la direction. Un nouveau président doit être nommé pour l'année 2019-2020. Le président a un mandat d'une durée d'un an et cette personne doit être un parent. Membres intéressés à la présidence : Marie-Ève Poitras est proposée, Annie Marineau se propose. Chacune fait un petit discours de présentation. Un vote secret est effectué.

Mme Marie-Ève Poitras est élue présidente du conseil d'établissement de l'école La Carrière pour 2019-2020. Il est convenu que Mme Marineau assumera le rôle de vice-présidente.

1.7 Projet des « Règles de régie interne du conseil d'établissement »

Ce point est vu avant l'élection à la présidence afin que les membres prennent connaissance des différents règlements d'un CE et soient mieux informés avant de prendre une décision. Mme Poitras présente le document sur les règles de régie interne du C.E. et en fait la lecture.

En ce qui concerne les dépenses, il y aura modification au document au niveau des collations et breuvages, car c'est seulement si la rencontre se tient durant l'heure d'un repas et/ou était non prévue. Il y aura vérification également au niveau des montants octroyés en ce qui concerne le gardiennage et les frais de déplacement.

Mme Lavoie propose d'ajouter le rôle d'un trésorier en ce qui concerne le budget de 400\$. C'est Mme Marie-Claude Morissette qui assurera ce rôle.

Mme Annie Marineau propose de façon conditionnelle aux corrections qui seront apportées, l'acceptation des règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école La Carrière et est secondée par Mme Marie-Claude Morissette.

1.8 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Le budget du conseil d'établissement est de 400\$ pour 2019-2020. Ce budget ne peut plus être redistribué aux élèves pour différents achats. Il doit être utilisé pour le fonctionnement du conseil. Ce montant peut être distribué en frais de déplacement, gardiennage, formations, etc.

Un document explicatif a été également remis aux membres sur les rapports financiers d'un établissement afin de mieux comprendre les postes budgétaires lorsque le budget de l'école sera présenté dans les prochaines rencontres.

1.9 Correspondance

Un feuillet d'informations a été remis aux présidents de CE de la Fédération des comités de parents sur différentes activités et formations. Si des membres sont intéressés, les montants d'inscription peuvent être remboursés par le budget du CE. Le document sera envoyé par courriel aux membres.

1.10 Mot de la représentante au comité de parents

En ce qui concerne le comité de parents, il y a environ 9 rencontres dans l'année qui se tiennent au début de chaque mois à 19h soit à La Baie ou Chicoutimi en alternance. Mme Jessica Desbiens est la responsable cette année et la personne substitut est Mme Annie Marineau. Sur le site Internet de la Fédération différentes capsules sont présentées dont certaines concernant le CE. Mme Marineau fera parvenir le lien par courriel à Mme Vallée pour qu'elle puisse le faire suivre aux membres.

1.11 Mot de la responsable du service de garde

La nouveauté cette année est la formation de groupes multiâges. 6 groupes pour un total 120-140 élèves. Il y a eu une sortie aux pommes, belle participation avec 6 parents accompagnateurs. D'autres élèves sont restés à l'école où certaines activités étaient prévues. Prochaine journée pédagogique ce sera cuisine avec des pommes et un film. Un sondage a été envoyé aux parents pour une sortie au Mégafun d'Alma le 8 novembre prochain. En ce moment, il y a 42 réponses positives. Un montant de 28.70\$ est demandé aux parents pour cette journée. Mme Sarah demande si elle offre officiellement cette sortie en sachant que certains élèves pourraient rester à l'école lors de cette journée, car quelques parents ont répondu à la négative pour cette sortie. Dans le souci de laisser toujours le libre-choix aux parents, la sortie sera donc proposée ainsi que la possibilité à l'enfant de rester à l'école.

1.12 Mot de l'OPP

Rencontre des membres le 30 septembre dernier avec la direction. Tout au long de l'année, des thèmes principaux au niveau de la décoration de l'école ont été déterminés tels que Noël, Pâques, etc. Différentes personnes sont responsables de l'organisation, aidées des membres. La responsable de l'OPP pour cette année sera Mme Valérie Martel. Durant cette même journée du 30 septembre, certains sont restés pour couvrir des livres et dictionnaires. Deux parents sont venus en aide pour la vaccination des élèves de 4^e année le 4 octobre dernier. Les décorations pour Halloween ont été faites le 07 octobre. Cette année, le jour 2 AM, deux parents viendront faire du rangement à la bibliothèque et recouvrir certains volumes au besoin.

1.13 Parole au public

Aucun public.

2. INFORMATIONS

2.1 Mot de la direction

Aucun mot à ajouter.

2.2 Normes et modalités 2019-2020

Présentation d'un document comprenant l'information sur la planification des évaluations de l'année par étape et par cycle.

3. APPROBATIONS ET DÉCISIONS

3.1 Sorties des classes

Cette année, nous avons deux budgets pour les sorties soient culturel 30\$ et pédagogique (école inspirante) 45\$. Les enseignants sont informés des montants disponibles et doivent planifier les activités à faire cette année pour leur groupe.

Selon les recommandations du MEES, chaque groupe devrait participer au moins à deux sorties culturelles dans l'année qui se doivent d'être inscrites au catalogue, celles-ci doivent se tenir dans un lieu de diffusion reconnu par le Ministère de la Culture et communications. Le transport peut se faire en STS qui est gratuit ce qui concerne les sorties culturelles. Les enseignants peuvent choisir le transport par autobus régulier, mais il en coûte un certain montant qui sera déboursé par l'école dans le budget prévu à cet effet.

Présentation des différentes sorties pour certains groupes en ce qui concerne les spectacles « clés en mains » au niveau culturel. Une sortie à l'opéra « L'aventure gourmande d'Hansel et Gretel » à Charles-Gravel pour toute l'école aura lieu en novembre. Il y aura également une sortie de tous les élèves de l'école le 16 juin 2020 au Zoo de St-Félicien. Ce sera en dehors des heures régulières de classe.

Il y aura une sortie au Tennis avec Mme Denise, enseignante en éducation physique avec les élèves de 5^e et 6^e année le 22 octobre prochain.

D'autres sorties seront déterminées en cours d'année.

Le conseil d'établissement approuve ces sorties à l'unanimité.

3.2 Calendrier des rencontres

Les dates de rencontres du conseil d'établissement pour l'année sont déterminées.

Il faut tenir compte des rencontres du comité de parents qui se tiennent en début de mois afin que ce ne soit pas la même journée et idéalement, tenir le CE la semaine après.

M. Éric Lavoie propose l'adoption du calendrier des rencontres et est secondé par Mme Sarah Lefrançois.

3.3 Financement du projet artistique

Lors de la rencontre de l'OPP, la direction a demandé aux parents de former un comité de financement afin d'aider à amasser le montant de 40 000\$ pour soutenir le projet en arts de l'école. Voici les membres :

- Audrey Fradette
- Kathy Dassylva
- Hélène Damianos
- Isabelle Girard
- Valérie Martel

Il a été prévu que lors de ce présent conseil, un parent membre du CE serait mandaté pour transmettre l'information d'un comité à l'autre. Mme Annie Marineau est élue par acclamation. Mme Lavoie convoquera les membres pour une rencontre. Le comité de financement est en pourparlers pour organiser un marché de Noël (vente papiers de Noël, cartes, etc.). Il faudra réfléchir à trouver du financement à long terme avec des partenaires financiers importants.

Cette année, le projet se fait sous le thème de l'opéra! Tout au long de l'année, les enfants auront la chance de participer à des cours de musique, présentation d'instruments (maternelle seulement), danse, art dramatique, art numérique avec différents artistes. La chorale commencera également dans la semaine du 15 octobre. La particularité cette année pour la chorale, c'est qu'elle se fait en deux groupes chaque mardi en alternance d'une semaine à l'autre: Groupe A : 1^{re}, 2^e, 3^e année et Groupe B : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e année.

Une lettre sera envoyée aux parents afin de les informer du projet en arts un peu plus en détail.

Le spectacle de fin d'année devrait se tenir au mois de mai 2020 au Théâtre de la Banque Nationale!

4. VARIA

5.1 Suivi démarrage maternelle 4 ans

Mme Poitras aimerait savoir comment se passe le démarrage de la maternelle 4 ans.

L'éducatrice spécialisée était plus présente au début de l'année scolaire, mais depuis quelque temps, elle est en classe environ 10 heures/semaine comme il était prévu et recommandé. Les petits sont bien structurés au service de garde avec Mme Andrée.

5.2 Tablettes à dessin

Mme Annie se demande si la tablette de dessins utilisée en arts ne pourrait pas suivre l'élève tout au long de son cheminement scolaire. Présentement, les dessins de la tablette sont enlevés et remis à l'enfant à la fin de l'année. Une vérification sera faite auprès de l'enseignant, M. Serge. De plus, cette tablette est demandée seulement aux élèves de 5^e et 6^e année sur la liste de matériel.

6. Date de la prochaine rencontre

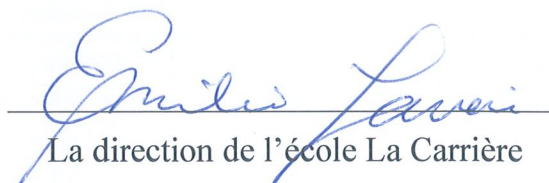
Selon le calendrier établi, elle sera le 11 décembre prochain.

7. Levée de l'assemblée

Mme Sarah Lefrançois propose la levée de l'assemblée à 20h55.



La présidente du conseil d'établissement



La direction de l'école La Carrière

